



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 5 février 2014 : une séance consacrée à l'économie de la filière

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 5 février 2014, sous la présidence d'Hervé Jeantet. Cette séance a été largement consacrée à l'analyse de la situation des marchés des produits aquatiques, avec la présentation du bilan de l'année 2013.

Une production mondiale toujours en hausse, mais un contexte économique incertain sur les marchés traditionnels

En 2013, le marché mondial des produits aquatiques est toujours influencé par le contexte économique incertain sur les marchés traditionnels. La demande dans les pays émergents continue de progresser, stimulant la production intérieure et favorisant les importations.

Selon la FAO, la production mondiale poursuit sa croissance, pour atteindre 160 millions de tonnes en 2013, soit une hausse de 2 % par rapport à 2012. Les captures sont stables autour de 90 millions de tonnes, tandis que la production aquacole mondiale est toujours en hausse (+ 5,4 %) et s'élèverait à 70 millions de tonnes.

Les échanges de produits aquatiques auraient progressé de 2,2 % en valeur (132 milliards de dollars), mais seraient restés quasiment stables en volume équivalent poids vif en 2013 (57,8 millions de tonnes). Sur les marchés, plusieurs faits marquants sont à signaler pour 2013 :

- un niveau record pour les exportations norvégiennes de cabillaud : + 56 % en volume par rapport à 2012 et + 19 % en valeur ;
- la flambée du cours du saumon depuis janvier, résultant d'un déséquilibre entre une offre en croissance limitée et une demande en progression sur les marchés traditionnels, surtout dans les pays émergents, situation qui ne devrait pas s'améliorer en 2014, en raison notamment des prévisions de production à la baisse dans les fermes chiliennes ;
- la réduction des importations de crevettes tropicales d'élevage par l'Union européenne suite à la hausse des cours sur le marché mondial engendrée par la baisse des disponibilités (syndrome de mortalité précoce).

La consommation mondiale de produits aquatiques pour l'alimentation humaine s'élèverait en 2013 à plus de 140 millions de tonnes, soit 19,7 kg par habitant et par an (+ 2,8 % par rapport à 2012), dont quasiment la moitié provient de l'aquaculture.

En France, un recul des apports déclarés en halles à marée entraînant une baisse de la valeur des ventes

En 2013, le recul de la valeur des ventes déclarées en halles à marée, amorcé en 2012, se poursuit. Le chiffre d'affaires de la première vente déclarée en halles à marée atteint près de 616 millions d'euros (- 4 % par rapport à 2012). Cette baisse est imputable à la réduction des apports, causée notamment par des conditions météorologiques défavorables sur le premier et le dernier trimestre 2013 qui ont eu un impact négatif sur les sorties en mer. Malgré une demande peu dynamique, la baisse des disponibilités a permis au prix moyen à la première vente de se maintenir à 3,01 €/kg. Toutes les catégories d'espèces sont touchées par des baisses d'apports, à l'exception des poissons fins, dont les volumes mis en vente se sont stabilisés.

Au niveau des façades maritimes, la baisse des apports est généralisée, et particulièrement marquée sur la façade Nord/Pas-de-Calais (- 17 % par rapport à 2012). Seule la façade Méditerranée enregistre des débarquements en hausse, après quatre années de régression. Au final, la valeur des ventes se dégrade sur les façades Nord/Pas-de-Calais (- 21 %), Manche (- 4 %), Bretagne Sud (- 2 %) et Méditerranée (- 2 %). Le chiffre d'affaires de la façade Atlantique est stable grâce à l'augmentation du prix moyen.

Des importations stables en volume, mais dont la valeur progresse

En 2013, les importations françaises de produits aquatiques sont restées stables en volume (poids net), mais ont progressé en valeur, conséquence de l'augmentation du prix moyen des produits échangés. La flambée du cours du saumon, première espèce importée, depuis début 2013 sur le marché international a fortement ralenti la croissance des importations. Les volumes de poissons entiers (qui représentent deux tiers des volumes totaux) ont diminué (- 9 % sur douze mois à fin octobre 2013, par rapport aux douze mois précédents), tandis que ceux de filets (réfrigérés et congelés) ont progressé (respectivement + 7 % et + 16 %). La forte hausse des disponibilités de cabillaud sur le marché, liée au quota de pêche record en mer de Barents, a entraîné une accélération des échanges. Les volumes de cabillaud importés en 2013, en particulier les découpes (filets et dos réfrigérés, + 33 % en volume, + 20 % en valeur) ont beaucoup augmenté.

Les volumes exportés en 2013 sont en recul par rapport à 2012, en raison du ralentissement de l'économie des pays clients traditionnels (Espagne, Italie), mais également de la baisse des apports dans les halles à marée. La valeur des exportations reste, quant à elle, stable.

Un ralentissement de la consommation de produits aquatiques par les Français suite au renchérissement du prix moyen au détail, entraîné par le saumon

En 2013, d'après le panel consommateurs Kantar Worldpanel, les achats de produits aquatiques des ménages pour leur consommation à domicile ont reculé par rapport à ceux de 2012, du fait de l'accroissement du prix moyen d'achat. La hausse du prix moyen du poisson frais (+ 2,7 % sur les douze mois à fin novembre 2013, par rapport aux douze mois précédents) est concomitante avec une baisse des achats des ménages de 3,6 %.

Les deux espèces phares du rayon marée connaissent des évolutions contrastées : une perte de vitesse pour le saumon, un essor pour le cabillaud. La forte hausse du prix moyen du saumon frais (+ 16 % sur douze mois à fin novembre 2013 par rapport aux douze mois précédents), espèce qui représente 22 % du volume total des achats de poisson frais, a entraîné une importante chute des volumes vendus (- 16 %). Les achats de cabillaud ont, quant à eux, progressé de 14,4 % sur la période, à la faveur d'un prix moyen en recul de 5,4 %.

Les autres segments de produits sont également impactés par une baisse des volumes achetés : - 3,6 % pour les produits traiteurs, - 4,5 % pour les produits surgelés (sur les douze mois à fin septembre 2013 par rapport aux douze mois précédents) et - 1,3 % pour les conserves (sur la même période).

Pour en savoir plus : *Les filières animales, terrestres et aquatiques. Bilan 2013. Perspectives 2014*, FranceAgriMer, février 2014

Respect de l'étiquetage et des tailles biologiques minimales : les résultats des contrôles de la DGCCRF

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats des contrôles menés par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en 2011 et 2012 sur le respect de l'étiquetage et des tailles biologiques minimales des produits de la mer et d'eau douce.

Concernant l'information du consommateur, sur les 2 927 contrôles effectués en 2012, 817 ont donné lieu à des avertissements (soit 28 %) et 113 à des procès-verbaux (soit 4 %). Les principales constatations portent sur l'utilisation de la mention la plus valorisante dans le cas de l'indication des mentions obligatoires (sauvage pour élevage, origine France pour une origine étrangère...) et sur l'utilisation d'allégations valorisantes inexactes dans le cas de mentions volontaire (vente directe, bio, label rouge, extra frais, de nos côtes...). Concernant les tailles biologiques, sur les 1661 contrôles réalisés en 2012, 26 ont donné lieu à un avertissement et 9 à un procès-verbal. On constate, dans l'ensemble, un taux de contentieux faible.

À l'occasion de cette présentation, les différentes familles professionnelles de la filière ont souhaité rappeler que les produits de la pêche et de l'aquaculture, comme l'ensemble de la production alimentaire française, sont soumis à des règles qualitatives, sanitaires, environnementales et sociales, qui ne peuvent que « rassurer » le consommateur, tout en lui apportant des informations objectives.

Campagne de promotion générique pour les produits de la mer : lancement de la deuxième vague

Les professionnels ont été informés de la mise en œuvre de la deuxième vague (janvier et février 2014) de la campagne générique visant à promouvoir les produits de la mer, menée par FranceAgriMer, en concertation avec les professionnels de la filière, sous la signature : « *Savoureux, frais et faciles à faire... les produits de la mer, ils ont tout pour plaire* ». Axée sur encore plus de visibilité nationale, cette deuxième vague est déclinée sur les ondes radios et dans la presse magazine.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce se réunira le 28 mai 2014.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr